

# Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV)

## Protocole AG 31 octobre 2015 – Salle Combremont à Riddes

### 1. BIENVENUE

Un soleil radieux accueille les délégués, sur les hauts du village de Riddes, pour notre assemblée générale organisée par la société l'ABEILLE.

Les invités et les délégués se retrouvent et fraternisent avant l'assemblée, autour d'un café-croissant, tout en admirant les couleurs d'automne des vignes du coteau de la rive droite du Rhône.

Notre Président, Jean-Maurice DELASOIE, ouvre, à 10h06, **la 138ème assemblée générale de l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV)** qui, conformément à l'article 13 des statuts, a été convoquée dans les délais.

Il souhaite la bienvenue dans les deux langues cantonales.

Pour la suite de nos assises, notre membre du comité, Julien SCHUMACHER, se charge de la traduction en allemand.

Comme d'habitude, nos débats sont entièrement enregistrés.

Le président, avant de débiter l'ordre du jour, salue cordialement tous les invités qui nous honorent de leur présence et assistent à nos délibérations.

Présidents d'honneur de notre association (ACMV), représentants(es) des associations fédérales, romandes, cantonales et régionales, vice-présidents d'honneur et membres d'honneur de notre association (ACMV).

Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM, parrain de la bannière
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV
Daniel VOGEL	Président d'honneur de l'ACMV
Luana MENOUD-BALDI	Membre de la direction de l'Association Suisse des Musiques (ASM)
Alain BASSANG	Vice-président du CO de la Fête fédérale de musique de Montreux 2016
Sébastien CHÉTELAT	Président de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloise (ACMN)
Xavier KÖNIG	Président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises (SCMF)
Éric KUNZ	Président de l'Association Cantonale des Musiques Genevoises (ACMG)
Monique PIDOUX-COUPRY	Présidente de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)
Thomas BIERI	Vice-président de l'Association Cantonale des Musiques Bernoises (ACMB-BKMV)
Raphaël DEVAUD	Vice-président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises (SCMF)
Delphine PARATTE	Vice-présidente de la Fédération Jurassienne de Musique (FJM)
Béatrice CURRIT	Représentante de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloise (ACMN)
Éric GUENIN	Représentant de la Fédération Jurassienne de Musique (FJM)

Rolande MÜLLER	Représentante de l'Association Cantonale des Musiques Genevoises (ACMG)
Jean-Daniel RICHARDET	Représentant de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)
Claudia ROUGE	Représentante de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)
Laurent BOVIER	Président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais
Pierre-Antoine BOULNOIX	Président de la Fédération des Fanfares Libérales Radicales du Centre (FFLRC)
Jérôme FAVRE	Président de la Fédération des Musiques du Bas-Valais (FMBV)
Nathalie GENOUD-DE COURTEN	Présidente de la Fédération des Musiques de Sierre et Loèche (FMSL)
Margot LORENZ	Vice-présidente de l'Oberwalliser Musikverband (OMV)
Yvan MAISTRE	Président de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC)
Benjamin MERCERAT	Président de l'Association des Harmonies Valaisannes (AHV)
Gilbert TRUFFER	Président de la Fédération des Musiques du District de Viège (BMV)
Remo ANDENMATTEN	Représentant de la Fédération des Musiques du District de Viège (BMV)
Philipp LORETAN	Représentant de l'Association cantonale valaisanne des musiques de jeunes
Pierre-Eddy SPAGNOLY	Président des Vétérans musiciens du Valais romand
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Guy MARCLAY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Pierre-Alain ORSINGER	Membre d'honneur de l'ACMV
Marcel VERNAY	Membre d'honneur de l'ACMV

Autorités politiques cantonales et régionales, Chefs de service du canton, Instituts de musique cantonaux

Edmond PERRUCHOU	1 <sup>er</sup> Vice-président du Grand-Conseil
Jean-Michel GAILLARD	Président de la commune de Riddes
Thierry DEBONS	Directeur du Conservatoire cantonal

Invités de l'ACMV

Elisabeth RHONER	Marraine de la bannière
Aldo WERLEN	Centre de compétence de la musique militaire. Aarau
Jérémy REY	Président de l'Amicales des trompettes et tambours militaires du Valais romand (ATTMVR)
Claude MÖSCHING	Secrétaire de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Valais romand (ATTMVR)
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la commission musicale de l'ACMV
Willy DARBELLAY	Banneret
Thierry FORT	Ancien membre du comité de l'ACMV
Pierre FREY	Ancien membre du comité de l'ACMV

Presse écrite, radio, télévision

WALLISER BOTE  
CANAL 9

Commission musicale de l'ACMV

Marc-André BARRAS	Président
Fabrice FOURNIER	Membre
Christian PFAMMATTER	Membre

Le président de l'ABEILLE, M. Sébastien ALBASINI, le directeur M. Fabrice FOURNIER, ainsi que toutes les musiciennes et musiciens.

Différentes personnalités se sont excusées :

Présidents d'honneur de notre association (ACMV), représentants(es) des associations fédérales, romandes, cantonales et régionales, vice-présidents d'honneur et membres d'honneur de notre association (ACMV).

Valentin BISCHOFF	Président de l'Association Suisse des Musiques (ASM)
Blaise HÉRITIER	Président de la commission de musique de l'ASM
Rudolf STUDER	Président Schweizer Jugendmusikverband
Rémy FORCLAZ	Président de la Fédération des Fanfares Démocrates Chrétiennes du Centre. (FFDCC)
Martin HENZEN	Président de l'Association Cantonale des Musiques de jeunes
Heinz NÄFEN	Président de la Fédération des Musiques du District de Brigue (BMB)
Guido PELLANDA	Président de l'Oberwalliser Musikverband (OMV)
Martin HENZEN	Président de l'Association valaisanne des musiques de Jeunes
Marcel HERMANN	Président de la Fédération des Musiques du District de Loèche (BML)
Marco ZURKIRCHEN	Président de la Fédération des Musiques du District Westlich Raron (BMWR)
Daniel AMBORD	Vice-président d'honneur de l'ACMV
André FRÉLY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Edy NESSIER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Herbert DIRREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Claude ROCH	Membre d'honneur de l'ACMV

Autorités politiques cantonales et régionales, Chefs de service du canton, Instituts de musique cantonaux

Esther WAEBER-KALBERMATTEN	Conseillère d'Etat – Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Jacques CORDONIER	Chef du service de la culture
Amade SCHNYDER	Directeur de l'Allgemeine Musikschule Oberwallis (AMO)
Gaël BOURGEOIS	Député du district de Martigny
Ludovic CIPOLLA	Député du district de Martigny
Michelle GRANDJEAN-BÖHM	Députée du district de Martigny

Loterie Romande

Jean-Maurice TORNAY	Président de la Délégation valaisanne
---------------------	---------------------------------------

Partenaires, sponsors

Almir JACQUIER	Société Coopérative Migros Valais – Département culture et Logistique
Jean-Maurice FAVRE	Helvétia Assurances, Sion
Raphaël GARCIA	Provins Valais, Sion
François MABILLARD	M'Habit
Jean-Michel REVAZ	Banque Raiffeisen Sion et Région

Invités de l'ACMV

Fabrice REUSE	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Gilbert BRIAND	Ancien membre du comité de l'ACMV
Erwin TSCHOPP	Ancien membre du comité de l'ACMV

Commission musicale de l'ACMV

Éric FOURNIER	membre
Norbert PFAMMATTER	membre

Un salut amical, particulier est adressé à la presse écrite, à la radio et à la télévision du canton. Nous les remercions pour la fructueuse collaboration et la place réservée à nos activités et à celles de nos sociétés au sein de leurs publications ou émissions.

❖ **ALLOCUTION de M. JEAN-MICHEL GAILLARD, président de la commune de Riddes.**

- *salue le comité et les délégués présents et remercie la fanfare l'Abeille pour l'organisation de l'AG de l'ACMV.*
- *présente sa commune qui est le Valais en miniature avec le Rhône, la plaine très versée dans l'agriculture avec 300 hectares d'arbres fruitiers, des salles réservées au sport et à la culture, une station de ski, La Tzoumaz, reliée à Nendaz et Verbier... la Lex Weber et la LAT !*
- *nous dit sa grande admiration pour les activités musicales de nos sociétés Il admire notre créativité, notre combativité. Il apprécie le rôle qu'une société de musique joue entre la famille et l'école. Il relève combien une société de musique fait pour la cohabitation entre gens de toutes formations et de tous âges.*

**2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS**

Notre Président remercie M. Jean-Michel GAILLARD pour sa présence et ses paroles qu'il fait bon entendre. Il le remercie pour la mise à disposition de magnifiques locaux pour notre rencontre annuelle, ainsi que pour l'apéro qui suivra.

Le Président, en ce jour de retrouvailles, nous demande d'avoir une pensée pour les nombreux amis musiciens qui nous ont quittés depuis octobre 2014. Ses meilleures pensées vont aux familles en deuil.

La société de musique l'ABEILLE nous invite au recueillement.

Par le signe de la croix, le responsable de la gestion des membres du Haut-Valais, Hans SEEBERGER, nous invite au recueillement. Dans nos deux langues, avec des textes et des prières très émouvants, il rend hommage aux défunts musiciens et à tous nos proches disparus.

L'assemblée se lève et l'ABEILLE nous interprète une mélodie de circonstance.

Notre Président remercie Hans SEEBERGER, l'ABEILLE et l'assemblée pour cet intense moment du souvenir.

### 3. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le contrôle des présences fait ressortir la participation suivante :

Sociétés présentes	140	représentées par 245 délégués
Sociétés excusées	3	
Sociétés absentes	8	
Sociétés démissionnaires	0	
<b>Total</b>	<b>151</b>	

Ainsi 11 sociétés, selon la liste ci-après, se verront amendées, selon l'article 14 de nos statuts et selon le tarif adopté lors de l'AG 2004 (CHF 200.-).

- Sociétés excusées (3) :

ENTRACHT, Mörel / GALMILHORN, Münster / FLEUR DES NEIGES, Verbier

- Sociétés absentes (8) :

BETTMERALP, Betten / FINDNERALP, Eggerberg / ALPENGRUSS, Grenchols / BRUNNEGHORN, Herbruggen / WEISSHORN, Randa / MATTMARK, Saas-Almagell / TÄSCHALP, Täsch / VIKTORIA, Turtmann

Le président rappelle que les délégués peuvent encore s'annoncer, à la fin de nos délibérations, pour le repas de midi.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé, soit par le comité, soit par le quart (1/4) des délégués présents, conformément à l'article 16 – ch. 2 des statuts.

Cette possibilité n'est pas souhaitée par le comité ni par l'assemblée qui le fait savoir par main levée, à l'unanimité.

Toutes les décisions de ce jour seront donc avalisées par main levée.

### 4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Christian BOHNET nous propose les 2 personnes suivantes :

Partie de droite : Fabien GIRARD – Harmonie municipale, Monthey  
Partie de gauche : Edith FREY – Villageoise, Muraz

Ces deux scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par main levée

### 5. PROTOCOLE DE L'AG DU 25.10.2014 à KIPPEL

Ce document vous est parvenu avec la convocation à l'AG et était accessible, depuis janvier, sur le site internet de l'ACMV.

Le Président, comme il se doit, ouvre la discussion à son sujet. Personne ne se manifeste.

Il soumet donc, au vote, le protocole de l'AG 2014. Celui-ci est accepté à main levée, à l'unanimité, et décharge est donc donnée à son auteur, Léo CLAUSEN.

Le Président félicite et remercie son secrétaire pour la réalisation de ce document, incorporé dans la brochure de l'AG 2015, et pour le méticuleux travail accompli durant l'année. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Il remercie aussi toutes les personnes qui ont œuvré à la traduction de ce protocole.

## **6. RAPPORTS**

La brochure de l'AG 2015, contenait les différents rapports. Quelques exemplaires étaient encore disponibles à l'entrée de la salle.

6.1	Rapport du président	Jean-Maurice DELASOIE
6.2	Rapport de la commission musicale	Marc-André BARRAS
6.3	Rapports du service de la gestion des membres	Christophe CLAIVAZ et Hans SEEBERGER

Le Président propose de ne pas lire ces rapports. Chaque rapporteur apportera les compléments jugés utiles.

La question est posée à l'assemblée au cas où quelqu'un souhaiterait entendre la voix du secrétaire.

### **6.1 Rapport du président**

Notre président désire cependant faire une brève présentation de nos différentes activités.

Durant cette année, le comité s'est réuni à un rythme régulier, tous les mois. Le Président tient à remercier ses collègues du comité et de la commission musicale pour leur engagement.

Comme chaque printemps, les fêtes ont été nombreuses à travers notre canton. Ces manifestations rencontrent un large écho auprès de la population et des médias.

L'assemblée de l'ASM de Berne a pris connaissance du rapport intermédiaire du groupe de travail sur la gouvernance de l'ASM. Lors de la réunion du conseil des membres du 16 octobre dernier, le rapport final a été présenté.

Le directoire de l'ASM a trois mois pour se positionner sur ce rapport. En mars 2016, les présidents suisses prendront une décision quant à la suite à donner. Une restructuration du fonctionnement du directoire semble nécessaire et demandera aussi des modifications de statuts.

### **Commission extra-parlementaire**

Une commission extra-parlementaire a travaillé sur une loi sur la formation musicale des jeunes. Notre Association cantonale des musiques valaisannes était présente dans cette commission par Christian Bohnet pour le Bas-Valais et Christian Pfammatter pour le Haut-Valais. Ce rapport a été remis au Conseil d'Etat. Les consultations seront réalisées durant le printemps prochain. Nous vous tiendrons au courant le moment venu.

### **Guide pour la conduite des sociétés.**

Un grand travail a été accompli par le comité pour réaliser ce guide sur la base des réflexions de nos amis bernois, que le Président remercie ici. Il est disponible sur notre site en français et le sera bientôt en allemand. Les sociétés sont invitées à le consulter ; il y a vraiment beaucoup d'informations, même pour les routiniers des comités.

Nous avons suivi les concours tant au niveau cantonal qu'à l'extérieur de notre canton. Félicitations à tous les jeunes pour leur participation et pour le travail accompli. Merci aux formateurs de notre belle jeunesse. Comme l'an passé, trois challenges de l'ACMV ont été décernés :

- pour le concours de percussions de Brigue,
- pour le Championnat valaisan des solistes juniors et quatuors de Sion
- pour le Junior slow Melody Contest de Brigue.

Pour cette saison, les mêmes concours seront soutenus par votre comité.

Nous souhaitons à nos Brass-bands bonne chance et plein succès pour le concours suisse de Montreux le mois prochain.

### **L'initiative populaire « jeunesse et musique »**

Un groupe de travail au niveau suisse examine la mise en application de cette initiative. Mais tout ne va pas aussi vite que souhaité.

### **Fête Fédérale des Musiques**

Les inscriptions définitives sont rentrées le week-end dernier. 57 sociétés étaient inscrites définitivement.

Plusieurs sociétés ont fait des demandes à la Loterie. Maintenant que nous avons ces inscriptions définitives, l'ACMV va faire, comme lors des précédentes éditions, une demande groupée pour les sociétés participantes. Nous vous tiendrons rapidement au courant si cette requête suffira ou si, de votre côté, vous devrez aussi faire cette demande.

### **Bilan et remerciements**

Comme le Président arrive au terme de ses deux mandats, il se fait un plaisir de tirer un bilan des activités du comité de l'ACMV durant ces 6 années :

Dès 2010, nous avons pris contact avec diverses entreprises pour un soutien annuel à notre association. Leur contribution représente CHF 1.50 par membre actif et elle nous a permis de ne pas augmenter nos cotisations qui restent dans les plus basses de Suisse.

Nous avons aussi lancé un premier sondage sur le journal Unisono qui voulait être distribué à tous les membres et de ce fait aurait augmenté les cotisations à l'ASM. Vous avez été très nombreux à répondre à ce sondage préparé par David Naselli. Il a été utilisé par nos collègues romands ainsi que des grandes associations alémaniques de Berne et Zurich. Voyant ces résultats le comité de l'ASM a dû changer son fusil d'épaule. Joli succès et surtout maîtrise des coûts pour les sociétés.

Toujours au début de sa présidence, le grand souci du comité fut de trouver un organisateur de la Fête cantonale 2014. Après avoir épuisé les possibilités du Valais central, la candidature a été ouverte à tout le canton. En 2011, à Naters, nous avons pu attribuer la fête à Martigny. Encore merci aux trois sociétés et au comité d'organisation pour ces magnifiques journées de fête en terre octodurienne. Dans la foulée, l'assemblée générale de Chermignon, en 2012, pouvait attribuer la Fête cantonale de 2019 à la société Belalp de Naters. Merci et plein succès à nos amis de Naters.

Un nouveau contrat de partenariat avec la Loterie Romande a été mis en place dès 2010 et il fixe un montant de 100.- par élève en formation qui joue dans nos rangs. Cette année, la Loterie a même augmenté sa contribution pour les plus jeunes musiciens pas encore dans nos rangs.

Le comité de l'ACMV a aussi décidé de soutenir les élèves qui font les examens de l'ASM. Ces épreuves sont un gage du sérieux du travail des formateurs. La commission de musique de l'ASM a assisté cette année à deux journées d'examen. Un rapport a été rendu et souligne le sérieux des formateurs et de la commission de musique de l'ACMV pour la mise sur pied de ces épreuves.

Comme déjà relaté dans les rapports distribués cet automne, les divers travaux sur la formation des jeunes, la gestion des sociétés et l'aide aux personnes qui acceptent d'œuvrer dans des comités nous ont aussi occupé durant ces dernières années.

L'ACMV a aussi invité tous les responsables des sociétés valaisannes pour une soirée informations débats. Aller à la rencontre des responsables, partager leurs soucis, maintenir des contacts fructueux avec nos autorités, telles ont été les diverses tâches de votre comité.

Au terme de ces années de comité et de présidence, ses remerciements vont à toutes les personnes qu'il a côtoyées durant ses 10 ans de comité, ses prédécesseurs et tous les membres du comité cantonal avec qui il a eu énormément de plaisir à collaborer, les présidents des associations cantonales amies, les présidents des fédérations, les responsables des diverses sociétés. Merci à vous tous pour votre engagement. Il se plaît à relever que nous avons travaillé, comité et commission musicale, avec assiduité et dans une excellente ambiance.

L'ACMV utilise le vecteur Internet pour les communications avec les membres. Merci à Walter KUONEN qui fait, comme chaque année, un travail remarquable et relate les événements qui touchent le monde des sociétés instrumentales. L'ACMV est aussi présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook.

Ces deux éléments devront encore évoluer pour répondre aux demandes actuelles.

Le dernier chapitre de ce petit tour d'horizon est le partenariat. Nous remercions nos fidèles partenaires de la base, soit le conseil de la culture de l'Etat du Valais, La Loterie romande et le pourcent culturel Migros.

Nous remercions également l'assurance Helvetia, la maison Provins Valais, la bière Boxer, la maison de confection M'habit de Sion et CXprint.ch, maison d'informatique et de bureautique.

Le Président vous invite à soutenir nos partenaires que ce soit par votre société ou à titre individuel.

## 6.2 Rapport de la commission musicale

Marc-André BARRAS nous apporte quelques résultats de concours survenus après la rédaction de son rapport.

Voici quelques résultats musicaux arrivés entre la rédaction du rapport et aujourd'hui :

### 1. Concours Suisse des Solistes et Ensembles à Langenthal 19 septembre 2015

#### Catégorie clarinette

1<sup>er</sup> Gaétan Hérold Harmonie Municipale de Monthey

#### Catégorie alto 1996-2003

1<sup>er</sup> Fabio Imseng Alpina Wiler  
2<sup>ème</sup> Ayla Buchard Persévérance Leytron

#### Catégorie alto 1995 et plus âgés

2<sup>ème</sup> Kévin Buchard Persévérance de Leytron

#### Catégorie cor 1999 et plus âgés

3<sup>ème</sup> Martial Holzer MG Glishorn

#### Cornet 2000-2003

1<sup>ère</sup> Emilie Birrer Echo du Jorat Evionnaz  
2<sup>ème</sup> Cédric Hitler MG Alpina Wiler  
3<sup>ème</sup> Lara Maria Imseng MG Alpina Wiler

#### Cornet 1997-1999

1<sup>ère</sup> Mathilde Roh Contheysanne Aven, BB Constellation  
2<sup>ème</sup> Léonie Coquoz Concordia Bagnes, BB13 A

#### Cornet 1996 et plus âgés

1<sup>ère</sup> Jérémie Coquoz Concordia Bagnes, BB13\* A  
2<sup>ème</sup> Didier Gasser Edelweiss Lens

**Saxophone**

1<sup>er</sup> Jonathan Orsinger Edelweiss, Martigny-Bourg, Harmonie Municipale de Sion

**Trombone**

1<sup>ère</sup> Lionel Fumeaux Contheysanne, Aven BB13\* A  
3<sup>ème</sup> Jérémie Favre Concordia Vétroz, BB13\* A

**Euphonium 1997-2003**

1<sup>ère</sup> William Birrer Echo du Jorat Evionnaz  
3<sup>ème</sup> Pablo Lehner MG Faferalp Blatten

**Finale**

1<sup>er</sup> Jérémie Coquoz Concordia Bagnes, BB13\* A  
2<sup>ème</sup> Mathilde Roh Contheysanne Aven, BB Constellation  
3<sup>ème</sup> Jonathan Orsinger Edelweiss, Martigny-Bourg, Harmonie Municipale de Sion

**2. 26th Besson Swiss Open Contest**

1<sup>er</sup> Brass Band 13 étoiles Direction: James Gourlay  
3<sup>ème</sup> Valaisia Brass Band Direction : Arsène Duc

**3. Master class à Chermignon**

L'ACMV organisera le samedi 6 février 2016 une master class avec comme conférencière Isabelle Ruf-Weber membre de la commission musicale de l'ASM et directrice de l'harmonie d'excellence La Landwehr de Fribourg. Le thème : « **Comment le jury juge-t-il un ensemble au travers d'une pièce.** »

09h00-12h00 salle de Martèles à Chermignon **en français**  
14h00-17h00 salle de Martèles à Chermignon **en allemand**

**6.3 Rapports du service de la gestion des membres**

Les deux responsables, soit Christophe CLAIVAZ pour le Bas-Valais et Hans SEEBERGER pour le Haut-Valais, n'ont rien à rajouter à leur rapport.

**6.4 Approbation et décharge**

Avant le vote de ces différents rapports, la discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, le Président demande l'approbation et la décharge aux délégués. Ces trois rapports sont acceptés, à l'unanimité, à main levée, toujours sans travail pour les scrutateurs.

**7. COMPTES 2014/2015**

Le caissier, Eric JACQUEMOUD, commente le compte d'exploitation, le décompte de la répartition de la subvention de la Loterie romande, le compte des cours ainsi que l'utilisation de certaines réserves.

## COMPTE D'EXPLOITATION 14/15 BETRIEBSRECHNUNG 14/15

<b>RECETTES</b>	<b>EINNAHMEN</b>	
Amendes	Bussen	5'650.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	115'261.95
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	16'755.00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	30'000.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1'450.00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	2'430.00
Intérêts	Zinsen	55.73
Cours direction	Direktorkurse	8'116.00
Fête Cantonale 2014 (subv. SUISA)	Kantonales Musikfest 14 (Beitrag SUISA)	3'000.00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	150'000.00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kulturprozent	3'000.00
* M'Habit Sion		1'500.00
* Raiffeisen		1'500.00
* Helvétia Assurances		1'500.00
* La Bière du Boxer		1'500.00
* Provins		1'500.00
* CxPrint		1'500.00
* Don divers (Jubilé ASM)		0.00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>		<b>354'718.68</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>AUSGABEN</b>	
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	90'585.95
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	2'600.00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1'500.00
Cours de musique	Musikkurse	179'871.70
Médailles et insignes	Auszeichnungen	17'248.85
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	21'547.95
Frais de bureau	Büromaterial	6'194.15
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	982.00
Demandes spéciales	Spezialgesuche	9'700.00
Frais de banque	Bankspesen	49.80
Assemblées	Versammlungen	12'057.80
Réunion Romande et Tess. des Ass.	Sitzung Westschweizer Verbände	4'120.30
Assurances	Sachversicherung	447.20
Frais divers	Verschiedenes	5'699.80
Perte sur débiteurs	Aufwendungen auf Debitoren	0.80
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>		<b>352'606.30</b>
<b>BENEFICE/GEWINN</b>		<b>2'112.38</b>
<b>Augmentation réserve</b> (subv. LORO cours jeunes musiciens)		<b>-30'000.00</b>
<b>Utilisation réserve</b> (réserves diverses, cours jeunes musiciens et direction)		<b>22'000.00</b>
<b>PERTE D'EXPL. / BETRIEBSVERLUST</b>		<b>-5'887.62</b>

Il donne ensuite la lecture du bilan qui s'élève à CHF 100'771.03 avec une fortune de CHF 93'587.43 au 30.09.2015.

## BILAN AU 30.09.2015 BILANZ PER 30.09.2015

<b>ACTIF</b>	<b>AKTIVEN</b>	
<u>Actifs mobilisés</u>	<u>Umlaufvermögen</u>	
PostFinance	PostFinance	12'077.99
Banque	Bank	86'691.04
Stock fanions	Lager Wimpel	1.00
Bons d'achat	Gutschein	0.00
Débiteurs	Debitoren	2'000.00
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	0.00
Matériel informatique	Informatik	1.00
<b>TOTAL ACTIF / AKTIVEN</b>		<b>100'771.03</b>

<b>PASSIF</b>	<b>PASSIVEN</b>	
<u>Capital étranger</u>	<u>Fremdkapital</u>	<b>7'183.50</b>
Créanciers	Kreditoren	5'820.00
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	1'363.50
 <u>Capital propre</u>	 <u>Eigenkapital</u>	 <b>93'587.53</b>
Capital au 30.09.2014	Kapital per 30.09.2014	15'207.15
Résultat net 14/15	Netto-Abschluss 14/15	-5'887.62
Fonds de réserve	Reservefonds	
* Cours de musique	* Musikkurse	11'638.80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	5'000.00
* LORO cours musique	* LORO Musikkurse	30'000.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	15'629.20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	8'000.00
* Matériel informatique	* Informatik	7'000.00
* Diverse	* Diverse	7'000.00
<b>TOTAL PASSIF / PASSIVEN</b>		<b>100'771.03</b>

Eric JACQUEMOUD est à disposition pour tous renseignements complémentaires. Aucune explication n'est demandée.

### 7.1 Rapport des vérificateurs

Les comptes de l'exercice écoulé ont été vérifiés le 13.10.2015 à Evionnaz, par les sociétés vérificatrices, l'Harmonie de Salquenen et la Fanfare municipale de Salvan.

C'est Madame Sarah SCHMIDT et Monsieur Jérôme PYTHON de Salvan qui s'y sont attelés.

Sarah SCHMIDT donne lecture, en allemand, du rapport de vérification. Elle souligne que les comptes sont conformes aux données ressortant de la comptabilité. Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition.

Elle félicite le Caissier pour l'excellente présentation des comptes et pour sa disponibilité.

Le Président remercie les deux vérificateurs pour leur travail.

La discussion est ouverte sur les comptes 2014/2015. La parole n'est pas demandée.

### **7.1 Approbation et décharge**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, à main levée, et la décharge est donnée à notre Caissier ainsi qu'au comité.

Le Président remercie et félicite Eric JACQUEMOUD pour le travail minutieux qu'il effectue.

Comme son Caissier, le Président tient à remercier encore une fois la Loterie Romande pour son appréciable soutien financier ainsi que tous ses sponsors.

## **8. FINANCES**

### **8.1 Cotisations**

Vu le soutien de nos partenaires, le comité vous propose de ne pas augmenter la cotisation actuelle. Mais bien entendu la discussion est ouverte. L'assemblée reste muette.

La cotisation ACMV reste donc à CHF 4.- par membre et est toujours une des plus basses de Suisse. Pour information, la cotisation ASM est de CHF 8.50.- et celle de la SUISA de CHF 6.55.-.

Le président rappelle qu'il faut absolument remplir les listes SUISA, par informatique, avant la fin novembre. Le secrétariat de l'ASM est à votre disposition si vous avez oublié votre login. Le point fort de cette formule est que le nombre d'œuvres recensées a fortement augmenté depuis son introduction.

N'oubliez pas les œuvres de nos compositeurs valaisans ainsi que toutes les pièces jouées lors de petites manifestations.

Des frais de CHF 250.- sont perçus par l'ASM et l'ACMV, si ce n'est pas fait dans les délais.

### **8.2 Budget 2014 / 2015**

Eric JACQUEMOUD nous présente le budget pour 2015/2016. Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 312'530.- et des dépenses pour CHF 348'150.-, soit une perte d'exploitation de CHF 1'620.- pour le futur exercice.

<b>BUDGET 2015/2016</b>		
<b>RECETTES</b>	<b>EINNAHMEN</b>	
Amendes	Bussen	3'000.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	115'000.00
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	14'000.00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	35'000.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1'000.00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	2'500.00
Intérêts	Zinsen	30.00
Cours direction	Direktorkurse	0.00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	120'000.00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kulturprozent	3'000.00
* Divers partenaires	* Diverse Partner	9'000.00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>		<b>312'530.00</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>AUSGABEN</b>	
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	91'000.00
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	2'500.00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1'500.00
Cours de musique	Musikkurse	160'000.00
Subvention LORO suppl. pour jeunes	Beitrag LORO	30'000.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	16'000.00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	19'000.00
Frais de bureau	Büromaterial	5'000.00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	500.00
Demandes spéciales	Spezialgesuche	6'000.00
Frais de banque	Bankspesen	200.00
Assemblées	Versammlungen	12'000.00
Assurances	Sachversicherung	450.00
Frais divers	Verschiedenes	4'000.00
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>		<b>348'150.00</b>
<b>PERTE / VERLUST</b>		<b>-35'620.00</b>
<b>Utilisation de réserves (30' LORO cours musique + 4' cours de musique)</b>		<b>34'000.00</b>
<b>PERTE D'EXPL. / BETRIEBSVERLUST</b>		<b>-1'620.00</b>

La parole est donnée aux délégués qui ne l'utilisent pas. La confiance au comité, et en particulier à son caissier, est totale.

Le budget est accepté, à l'unanimité, par main levée.

❖ **ALLOCUTION de M. EDMOND PERRUCHOUD, 1<sup>er</sup> Vice-président du Grand-Conseil**

- nous transmet les salutations de la Présidence du Grand-Conseil.
- dit son admiration au président de la commune de Riddes qui a dit, dans son allocution, affronter avec plaisir les soucis et les problèmes à résoudre.
- se dit impressionné par notre activité sociale débordante.

- *nous remercier, ainsi que toutes les sociétés de musique du canton, pour la diffusion de l'enseignement aux jeunes du Valais.*
- *se pose une question toute simple. Que serait le Valais sans ses sociétés de musique ? Ses sociétés de musique qui apprennent à vivre ensemble, à partager, à débattre.*
- *Suite à la présentation de nos comptes, il nous lance « Demandez et vous recevrez ! » Occupez le terrain, continuez à occuper le terrain et frappez aux bonnes portes.*

Notre président remercie Monsieur Edmond PERRUCHOU pour sa présence et pour ses paroles encourageantes. Il lui souhaite plein succès pour son année présidentielle, comme premier citoyen du canton.

## 9. ELECTIONS STATUTAIRES

### 9.1 Comité

C'est une année de renouvellement de votre comité.

Nous devons enregistrer plusieurs démissions : Notre vice-président du Haut-Valais Walter KUONEN, notre vice-président du Bas-Valais Maurice VAUDAN, notre caissier Eric JACQUEMOUD, et votre serviteur qui arrive à la fin de son mandat de président.

**Walter KUONEN** (BMVV) est rentré au comité en 2002. Il a occupé les fonctions de membre du comité, de webmaster et de vice-président. Walter fut un homme actif et efficace durant ses longues années à l'ACMV. Il a repris et tenu le site web de l'ACMV en le rendant vivant. Il a aussi instauré les newsletters qui informent régulièrement les membres. À de nombreuses occasions, il a traduit des textes pour le Haut-Valais. Homme de bonne composition, il a dignement représenté sa fédération du district de Viège dans notre comité.

**Maurice VAUDAN** (FFDCC) est entré au comité en 2009. Il a assumé les tâches de membre du comité, de responsable des relations avec la Loterie romande et du sponsoring. Il s'est engagé dès le début dans la recherche de nos sponsors. Il a été nommé vice-président en 2012. Maurice est très présent dans les divers concours de solistes ou de brass bands. Il n'hésite pas à faire de longs déplacements pour soutenir nos formations valaisannes. C'est un homme très apprécié dans le milieu des fanfares et des brass bands et, en particulier, dans sa fédération des fanfares démocrates-chrétiennes du centre.

**Eric JACQUEMOUD** (FMBV) est entré au comité en 2012. Il a tenu les comptes avec soin et efficacité. C'est un caissier méticuleux. Homme calme et pondéré il a mené ces tâches avec sérieux. Eric est engagé dans sa société la Lyre d'Evionnaz tant comme musicien qu'à diverses responsabilités musicales ou administratives. De nombreux événements heureux se sont déroulés dans sa vie depuis 2 ans. Il s'est marié et est l'heureux papa d'une petite Thaïs depuis le début du mois. Ainsi, nous comprenons qu'il désire être soulagé de ses responsabilités au sein de notre association.

Je vous prie d'applaudir mes trois amis pour les années accomplies et pour leur engagement à la cause musicale.

Le Président cède le micro à son secrétaire Léo Clausen.

**Monsieur le Président sortant, cher JEAN-MAURICE** (FMBV),

Je me rappelle que, lors d'une représentation à Monthey avec ton prédécesseur Daniel Vogel, je lui avais dit : « C'est lui qu'il nous faut pour le Bas-Valais ! »

Ensuite tout s'est enchaîné.

Tu es entré au comité lors de l'AG du 29 octobre 2005 à Saillon.

Après le Haut-Valais et, selon la carte géographique officielle du canton du Valais, le tournus de la présidence revenait au Bas-Valais.

Depuis le 31 octobre 2009 tu as présidé aux destinées de l'ACMV.

Tu as mené notre association avec beaucoup de compétence, d'efficacité et, comme tu joues de la trompette, on peut le dire... avec énormément de doigté. Je pense même, mais ça n'engage que le secrétaire, que tu as un meilleur doigté pour guider un comité qu'à l'instrument !

Tu as su entretenir une excellente ambiance au sein de ton comité, car il faut bien admettre que faire jouer la même partition à 10 collègues ce n'est pas toujours facile. Surtout que certains ne sont pas très forcément souples, malléables. Je parle de mes collègues naturellement.

Tu as su parfaitement coordonner les mentalités du Haut et du Bas dans ton comité.

Ton contact avec les sociétés et les associations de vétérans a été admirable. Tu as étrenné ton titre de président dans toutes les régions du Valais.

Tu as magnifiquement collaboré avec le CO de Martigny. Cette 25<sup>ème</sup> fête cantonale a été celle de ta présidence.

Tu as entretenu, consolidé d'une manière remarquable les relations avec les autorités de notre canton et avec tous nos partenaires et sponsors.

Au niveau des associations romandes, tu as eu un rayonnement digne du soleil du Valais. Tous les présidents qui t'ont côtoyé ont apprécié ton engagement pour la cause romande.

Tu as également, au travers des différentes représentations en Suisse, lors de fêtes fédérales, cantonales, AG, su te faire apprécier par la qualité de tes idées.

Au niveau des relations avec l'organe faïtier national, je veux parler de l'ASM, tu as toujours été écouté par le comité central. Tu as toujours su faire passer les idées valaisannes et romandes. Et ce n'est pas toujours évident.

Normalement, les musiciennes et musiciens valaisans devraient te retrouver à un échelon supérieur. Même si je m'avance peut-être un peu !

Merci Jean-Maurice pour les excellentes relations que nous avons entretenues et que nous entretiendrons bien sûr. Entre un président et un secrétaire, il y a des petites entrevues pour régler de petits points urgents, des coups de téléphone des fois tôt le matin, et des fois trop tôt pour un enseignant ! Je lui disais : « Tu sors de la douche ? » Avec un aplomb certain, il me répondait « Non... Non, je suis déjà en route ! »

Le prochain comité verra surgir le premier problème de ta succession. En effet, lors du petit repas après la séance, qui choisira les vins ?

Merci cher Jean-Maurice pour ton amitié. Bon vent pour la suite.

Un tonnerre d'applaudissements s'ensuit en l'honneur de Jean-Maurice DELASOIE.

Le Président poursuit l'ordre du jour.

Pour les remplacer, la parole est donnée aux différents représentants des fédérations concernées.

❖ **JÉRÔME FAVRE – Président de la Fédération des Musiques du Bas-valais (FMBV)**

- remercie « l'encore Président » Jean-Maurice DELASOIE pour la remarquable présidence de l'ACMV. Il a conduit l'association avec compétence et, pas forcément dans l'ordre, avec bonhomie, sérieux, bonne humeur, dynamisme. .  
Il le remercie aussi pour les conseils, la disponibilité, le soutien qu'il a accordé au jeune président de la FMBV.  
De la part des 1000 musiciens de la FMBV, il lui remet un petit présent du terroir bas-valaisan.
- remercie aussi Eric JACQUEMOUD pour son travail sérieux au sein du comité de l'ACMV, Son passage est peut-être un peu trop court, mais son Président de fédération comprend ses raisons. À lui, il remet aussi un cadeau en signe de reconnaissance.
- Un peu sur la même ligne que les sortants, les candidats seront là pour servir et non être servis. Ils nous présentent succinctement le parcours musical, professionnel et privé de la candidate et du candidat. En effet, la FMBV a le plaisir de nous présenter une représentante de la gent féminine, fait assez rare pour le signaler. Il s'agit de :

Margrit PICON-FURRER, de l'Echo du Grammont, Les Evouettes.  
Cédric CHERVAZ, des Colombes, Collombey.

❖ **RÉGIS DESSIMOZ – Vice-président de la Fédération des Fanfares Démocrates Chrétiennes du Centre(FFDCC)**

- excuse son président Rémy FORCLAZ.
- nous fait part de son embarras car sa fédération a occulté le remplacement de Maurice VAUDAN.
- Le candidat sera désigné lors de la prochaine AG de sa fédération qui aura lieu le dimanche 8 novembre 2015.

❖ **REMO ANDENMATTEN – Représentant de la Fédération des Musiques du District de Viège (BMVV)**

- remercie le comité pour l'engagement et tout le travail qu'il effectue.
- propose, après une brève présentation de la vie musicale, professionnelle et privée, le président de la BMVV, soit Gilbert TRUFFER.

Notre Président remercie les trois intervenants et propose la nomination des 3 personnes proposées au comité de l'ACMV.

Des applaudissements intronisent Margrit PICON-FURRER, Cédric CHERVAZ et Gilbert TRUFFER à la suite de leur élection à l'unanimité.

Le candidat de la FFDCC sera incorporé au comité, dès qu'il sera connu, et devra obligatoirement être confirmé et élu lors de l'AG de l'ACMV de 2016.

Les autres membres du comité, soit : Léo CLAUSEN, secrétaire, Christophe CLAIVAZ et Hans SEEBERGER, responsables du service des membres respectivement pour le Bas et le Haut-Valais, Christian BOHNET, Michel REY, Julien SCHUMACHER et Dietmar WILLA tous membres remettent leur mandat à votre approbation.

Le président propose de les élire également. Ce qui est fait par une salve d'applaudissements.

## 9.2 Président

Le comité, après délibérations internes, vous propose de nommer comme président Michel REY.

Entré au comité en 2012, pour la Fédération de Sierre et Loèche (FMSL), il œuvre principalement pour le festival des musiques populaires de Moudon, dont il assume la présidence. Il est musicien émérite du Cor des Alpes de Montana-Village. Il a présidé sa fanfare ainsi que l'Amicale de la Noble et Louable Contrée.

Homme énergique, il saura mener notre association en poursuivant les tâches entreprises par le comité actuel et en apportant des idées nouvelles.

Michel Rey est élu à l'unanimité. Les délégués lui adressent de chaleureux applaudissements.

Michel REY prend la parole, dans les deux langues cantonales, afin de remercier les délégués et les sociétés du Valais pour la confiance qu'il lui témoigne en l'élisant à la présidence. C'est aussi un grand honneur pour sa fanfare le Cor des Alpes de Montana.

Michel REY nous donne quelques objectifs qu'il s'est fixé pour sa présidence, notamment celui de la perte des membres dans la tranche d'âge de 18 à 35 ans. Il espère que les anciens et les nouveaux membres du comité travailleront en parfaite harmonie dans l'intérêt de l'ACMV.

Le Président Jean-Maurice DELASOIE reprend la conduite de l'assemblée.

Il informe que le comité se constituera lors de sa prochaine séance début novembre.

### **9.3 Commission musicale**

Yvo WERLEN, membre de la commission musicale a démissionné.

Pour le remplacer un nouveau membre, en la personne de son frère Aldo, a été choisi. Aldo WERLEN œuvre au sein de la musique militaire. Il est major au Centre de compétence de la musique militaire à Aarau. Il est né et habite dans le Lötschental.

Le président précise que les membres de la commission musicale ne sont pas élus par l'AG, mais accepté par le comité, selon l'article 20 des statuts.

### **9.4 Réviseurs**

Nous vous proposons les sociétés suivantes :

- **Union de Vétroz**
- **Alpenrose de Kippel**

Ces deux sociétés sont plébiscitées, à l'unanimité.

### **9.5 Honorariat**

Le Président cède la parole à Michel REY, notre nouveau président.

Comme le veut la tradition depuis notre AG 2012, le comité propose de nommer Maurice VAUDAN et Walter KUONEN membres d'honneur de notre association. La salle applaudit chaleureusement les deux démissionnaires.

Le comité vous propose d'élever au rang de Président d'honneur Jean-Maurice DELASOIE. Des applaudissements nourris saluent cette nomination.

Le diplôme et un cadeau bien valaisan sont remis à chacun.

Une channe est également remise, sous les applaudissements, à notre caissier Eric JACQUEMOUD.

Le Président Jean-Maurice DELASOIE reprend la main pour la fin de notre AG.

Notre Président tient à remercier, par un petit geste, la représentante de l'Harmonie de Salquenen, Sarah SCHMIDT, et le représentant de la Fanfare municipale de Salvan, Jérôme PYTHON pour l'excellent travail réalisé à la vérification des comptes lors des trois dernières années.

## 10. ADMISSION - DÉMISSION

Le comité n'a pas reçu de démission lors de l'exercice écoulé.

Nous avons reçu la demande d'admission du **Grape Junior Band** de Salquenen.

Le comité vous propose d'accepter cette formation de musique de jeunes dans notre association.

Le Grape Junior Band est accepté à l'unanimité.

### ❖ *INTERVENTION, dans nos deux langues cantonales, de Mme LUANA MENOUD-BALDI, représentante romande au sein de la direction de l'Association Suisse des Musiques (ASM).*

- *« La politique peut être renforcée par la musique, mais la musique a une puissance qui défie la politique ». C'est par cette citation de Nelson Mandela que débute son message.*
- *La musique peut lier des personnes de toute race, culture ou âge.*
- *La musique à vent a besoin d'être plus reconnue dans la vie culturelle et politique suisse.*
- *remercie le secrétaire de l'ACMV pour l'avoir mise en contact avec le premier citoyen du pays, Stéphane ROSSINI, afin de réaliser un article conséquent pour notre journal Unisono.*
- *fait référence à son récent article-réflexion « Le talent et les champions » dans Unisono.*
- *Succès de l'année de la clarinette. 3 nouvelles compositions. 80 jours d'utilisation du bus.*
- *Nouveau site internet dès le début 2016, grâce à la collaboration du membre du comité vaudois Didier BÉRARD.*
- *Record de participation battu pour la prochaine Fête fédérale de Montreux avec 558 sociétés inscrites, dont 57 valaisannes.*
- *Merci à notre vice-président du Haut-Valais, Walter KUONEN, pour la collaboration à l'organisation du concert de l'Harmonie nationale des jeunes en juin 2015.*
- *nous apporte, pour terminer, les salutations du président central Valentin BISCHOFF et du vice-président romand Didier FROIDEVAUX.*
- *Le groupe de travail, qui a réuni les associations romandes et quelques associations de Suisse alémanique, a rendu son rapport afin d'optimiser l'organisation faitière. Merci à Hans SEEBERGER qui a représenté l'ACMV.*
- *félicite et remercie Jean-Maurice DELASOIE pour sa loyauté, sa compétence, sa sensibilité, sa capacité d'être absolument sérieux et de devenir absolument festif. Avec lui, j'ai pu discuter, non, mieux... échanger.*
- *C'est en lui adressant « cher Jean-Maurice ne nous oublie pas. Nous on ne t'oubliera pas » qu'elle termine et lui remet un présent de la part de l'ASM, avec les applaudissements de la salle.*

## 11. ATTRIBUTION DU LIEU DE L'AG 2016

En 2016, l'assemblée devrait se tenir dans le Bas-Valais.

La parole est cédée à Bernard CARRON, représentant de l'Avenir de Fully, pour la présentation de la candidature.

Le Président sollicite d'autres propositions auprès de l'assemblée.

Le silence de l'assemblée précède les applaudissements qui attribuent notre AG 2016 à l'Avenir de Fully

Merci de nous recevoir à Fully, **le samedi 29 octobre 2016**, pour nos assises annuelles.

Le Président annonce que pour 2017 l'organisation n'a pas encore été revendiquée.

## 12. DIVERS

### Quelques Informations

A / Festival des musiques populaires de Moudon : Informez-vous auprès de Michel Rey, si vous voulez animer cette sympathique fête. Les dates pour 2016 : 21 et 22 mai.

B / Fête fédérale de Montreux 2016 : Vous le savez tous, la prochaine fête fédérale des musiques aura lieu en terre vaudoise, plus précisément à Montreux-Riviera. Alain BASSANG va vous présenter quelques éléments de cette fête.

❖ ***INTERMÈDE de M. ALAIN BASSANG, vice-président du Comité d'organisation de la Fête fédérale de Montreux 2016-***

- 559 sociétés participeront. 1 inscription est arrivée ce matin.
- nous donne la répartition par catégories.
- lance un appel pour des bénévoles et donne de claires explications. Un papillon est distribué aux délégués.
- se réjouit de nous accueillir à Montreux en 2016.

C / Proposition de Grégoire BARRAS, ancien président de la FMSL : Participation des délégués avec le costume de leur société à l'AG de l'ACMV. Le comité en débattera. Ce point sera mis à l'ordre du jour de l'AG 2016.

❖ ***INTERMEDE, dans nos deux langues cantonales, de M. ÉRIC KUNZ, président l'Association Cantonale des Musiques Genevoises (ACMG) et porte-parole des présidents des associations romandes et de l'association bernoise.***

- se fait l'interprète de ses collègues, comme il est le plus ancien président en fonction.
- Lors du premier regard, lors de la première poignée de mains, l'on se rend compte que tu es un Valaisan pure souche. Chaleureux, sympathique.
- Jean-Maurice a une force d'écoute. Lorsqu'il prend parole, c'est toujours à bon escient, au bon moment.
- Pour le remercier de toutes ces belles années passées ensemble, lors de réunions romandes, des réunions des présidents à Aarau, AG diverses, les délégations lui offrent des crûs de leur canton respectif.
- Il souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction à Michel REY et lui souhaite la bienvenue au sein du team des présidents romands.
- Merci Jean-Maurice pour ton amitié. Tu peux compter sur la nôtre. Merci pour tout ce que tu as fait pour la musique.

D / Les membres du comité sont à votre entière disposition pour d'éventuelles interpellations, questions après l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt les débats en remerciant :

- Sébastien Albasini, président de l'Abeille, et tous ses musiciennes et musiciens pour l'organisation de cette journée.
- Mesdames et Messieurs les Invités pour avoir honoré, par votre agréable présence, notre assemblée.

- Les déléguées et délégués des sociétés
- Notre traducteur du jour Julien SCHUMACHER qui, caché dans sa cage, a effectué un très gros labeur durant cette matinée.

Le Président souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison musicale ainsi qu'une agréable journée en notre compagnie à Riddes.

Notre Président invite toutes les personnes à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Riddes et la maison Les Fils Maye.

Tout en dégustant les excellents produits du terroir, nous aurons le privilège d'écouter la société l'Abeille et le Cor des Alpes de Montana-Village qui s'est déplacé afin de fêter son musicien-président. Une magnifique initiative appréciée à sa juste valeur par Michel REY.

L'assemblée est levée à 12h15.

Le secrétaire : Léo CLAUSEN